

COMMUNE DE FRÉJUS

PLAN de PREVENTION du RISQUE INCENDIES de FORET

Plan de zonage réglementaire
intégrant les modifications approuvées par
arrêté préfectoral du 12 février 2009 et par arrêté préfectoral du 27 août 2012,
ainsi que les modifications prescrites par arrêté préfectoral
du 12 novembre 2025

Vu pour être annexé à
l'arrêté préfectoral
en date du 01/04/2026

- R** Zone de risque fort à très fort
- B0** Zone de risque assez fort en attente d'équipements de protection
- B1** Zone de risque assez fort
- B2** Zone de risque moyen
- B3** Zone de risque modéré
- NCR** Zone non concernée par le risque

Le Préfet
Signé
Simon BABRE

0 0,5 1 km
Echelle : 1 / 20 000

Source : scan25 (c) IGN2018

